



PRÉFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

**Direction régionale
des affaires culturelles
Service communication**

Rennes, le 13 juin 2025

Affaire suivie par
Roland Breton
Poste : 02 99 29 67 14

Madame, Monsieur,

La 42^e édition des **Journées européennes du patrimoine** aura lieu **les 20 et 21 septembre 2025**.
Le vendredi 19 septembre est une journée propice à l'accueil des publics scolaires.
Le thème choisi cette année est le "**Patrimoine architectural**".

Selon la définition de l'Académie française, l'architecture est « l'art de construire, de disposer ou d'orner des édifices ». Le thème de cette année mettra ainsi l'accent sur les réalisations artistiques et techniques de l'architecture. Au-delà de leurs fonctions et usages qui évoluent au cours des temps, elles constituent souvent un point de repère important tant du point de vue de l'histoire régionale, nationale et européenne, que de la mémoire collective. Qu'elle soit rurale ou urbaine, civile ou militaire, la richesse du patrimoine architectural breton se prête à de nombreuses déclinaisons d'événements propres à valoriser sa diversité.

Les inscriptions en ligne sur l'outil dédié Open Agenda permettent, une fois modérées, de donner toute la visibilité aux animations organisées par vos soins. Elles sont d'ores et déjà ouvertes dans la section « Bretagne » :

<https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/espace-organisateurs>

La procédure d'inscription en ligne vous permet également d'accéder à un lien spécifique pour la commande d'affiches. L'approvisionnement ne sera plus garanti si votre demande est saisie après le 14 août 2025 :

<https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/espace-organisateurs/commande-d-affiches>

Les modules « inscription » et « commande d'affiche » étant indépendants, nous vous invitons à commander des affiches le plus tôt possible, même si vous n'avez pas finalisé votre inscription en ligne. Le visuel 2025 sera téléchargeable sur le site très prochainement. Un **programme régional** et ses déclinaisons départementales intégrant les **animations créées sur Open Agenda avant le 5 septembre 2025** seront mis en ligne sur le site de la DRAC Bretagne et transmis aux médias.

Si vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous inscrire en ligne, une fiche d'inscription vous sera adressée sur simple demande. Comme les années précédentes, la DRAC partage la gestion de ces journées avec l'Association des Parcs et Jardins de Bretagne. Pour toute information complémentaire, vous pouvez les contacter au 06 16 91 43 18 ou par courriel : jepbretagne@apjb.org .

La vigilance aux conditions de sécurité de toute manifestation culturelle reste nécessaire et un guide pratique des mesures de prévention à adopter est mis à votre disposition :

<https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/securite-surete/Securite-et-surete-des-personnes/Plan-Vigipirate/Actions-de-renforcement-et-de-surveillance-des-lieux-culturels>

Je vous remercie à l'avance pour votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet de région, et par délégation
le Directeur régional des affaires culturelles


Quentin JAGOREL